



APPEL D'OFFRES

FOURNITURE DE MATÉRIEL DE RECOUVREMENT POUR LE LIEU D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

La MRC de Charlevoix-Est demande des soumissions pour la fourniture de matériel de recouvrement au Lieu d'enfouissement technique (LET) situé à Clermont. Les soumissionnaires doivent fournir le prix total à la tonne métrique incluant les taxes, les redevances et tous les autres frais pour la livraison et la fourniture de matériel de recouvrement. L'adresse de livraison est le 119, chemin Snigole à Clermont au LET. Les camions seront pesés sur place. Le prix à la tonne doit être valide du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2020. La MRC se réserve le droit de refuser le matériel de recouvrement livré s'il ne convient pas aux critères suivants :

- Granulaire composé de sable contenant un peu de gravier;
- Matériel ayant une conductivité hydraulique minimale de 1×10^{-4} cm/s et moins de 20 % en poids de particules d'un diamètre égal ou inférieur à 0,08 mm;
- Une granulométrie approximative correspondant au sable et au gravier entre 0,063 mm et 10 mm;
- La granulométrie n'a pas besoin d'être confirmée par une analyse.

Notez, à titre indicatif seulement, que la quantité achetée en 2016 a été d'environ 3 100 tonnes métriques. **Aucune quantité minimale ne peut être exigée.**

DATE DE RÉCEPTION

Les soumissions seront complétées à **même** le document préparé à cet effet disponible au bureau de la MRC de Charlevoix-Est situé au 172, boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1G1 au coût de 5 \$ taxes incluses. Les soumissions doivent être remises dans une enveloppe cachetée portant la mention « **SOUSSION – FOURNITURE DE MATÉRIEL DE RECOUVREMENT POUR LE LET 2017-2020** » et reçues au bureau de la MRC de Charlevoix-Est, 172, boulevard Notre-Dame à Clermont avant le mardi 10 octobre 2017 à 11 h. Les soumissions seront ouvertes publiquement, au même endroit, le jour même à 11 h.

La MRC ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions si elle le juge à propos, et ce, sans encourir de frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

La MRC exige du soumissionnaire qu'il respecte l'ensemble des dispositions de la Politique de gestion contractuelle de la MRC de Charlevoix-Est en vigueur lors de l'appel d'offres. Cette politique est disponible à l'adresse suivante : www.mrccharlevoixest.ca/la-mrc/administration/octroi-de-contrats.aspx.

Donné à Clermont le 27 septembre 2017

Michel Boulianne
Directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments